L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE







Édito



Améliorer la santé de tous les Franciliens

Notre système de santé doit faire face à des enjeux qui modifient considérablement les conditions de prise en charge des patients : vieillissement de la population, accroissement des maladies chroniques, démographie des professionnels de santé, mais aussi, révolution numérique, contraintes économiques... L'Agence Régionale de Santé Île-de-France se mobilise fortement pour répondre à ces enjeux. Soucieuse d'inscrire son action au plus près des territoires, elle pilote et régule l'offre de soins et de prévention à l'échelle de la région. Ses activités quotidiennes sont toutes tendues vers un seul objectif : offrir à tous les Franciliens la meilleure prise en charge de leurs besoins de santé. A travers l'élaboration du prochain « Projet Régional de Santé » (2018/2022), les équipes de l'Agence travaillent par ailleurs à imaginer ce que sera la santé de demain afin d'anticiper au mieux nos actions, dont le fil rouge demeurera la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. Pour répondre à ces missions, nous travaillons en étroite collaboration avec tous nos partenaires : élus, professionnels de santé, assurance maladie, acteurs institutionnels ou associatifs, usagers... La diversité des points de vue est une richesse sur laquelle je souhaite m'appuyer pour que nous bâtissions ensemble l'avenir de notre système de santé au service des Franciliens. Cet engagement en faveur de l'amélioration de la santé des Franciliens est celui de l'ensemble des collaborateurs de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France que j'ai l'honneur de diriger. Vous pouvez compter sur nous pour relever les nombreux défis qui nous attendent.

> Christophe Devys Directeur général

L'ARS Île-de-France, ses missions, ses objectifs

Agence régionale de santé définit et met en œuvre la politique de santé dans la région. Elle agit sur le champ de la santé dans sa globalité : prévention et promotion de la santé, veille et sécurité sanitaires, organisation de l'offre de soins en ambulatoire et en établissements de santé, organisation de la prise en charge médico-sociale. Elle est l'interlocuteur unique de tous les acteurs de santé en Île-de-France.



Les grandes missions de l'ARS

Le pilotage de la santé publique :

- l'organisation de la veille et de la sécurité sanitaires, l'observation de la santé;
- l'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en liaison avec les préfets ;
- la définition, le financement et l'évaluation des actions de prévention et de promotion de la santé

La régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, pour mieux répondre aux besoins et garantir l'efficacité du système de santé:

- faciliter l'accès aux soins de premier recours ;
- autoriser et contractualiser avec les établissements sanitaires et médico-sociaux pour s'assurer de la bonne adéquation de l'offre aux besoins dans les territoires ;
- assurer la qualité, la sécurité des prises en charge et l'efficacité au meilleur coût.

Le Projet Régional de Santé 2013-2017

Le Projet Régional de Santé définit la stratégie de l'Agence et organise sa mise en œuvre. Il est le fruit d'un travail collectif et d'une concertation avec l'ensemble des acteurs de santé de la région.

3 défis pour l'Île-de-France

Dans un paysage de la santé en pleine mutation, devant une période de transition épidémiologique profonde et face aux nombreuses inégalités de santé caractérisant la région, l'ARS Île-de-France s'engage à relever trois défis :

- assurer à chaque Francilien un parcours de santé lisible, accessible et sécurisé ;
- améliorer la qualité et l'efficience du système de santé :
- conduire une politique de santé partagée avec tous les acteurs au plus près de la réalité des territoires.



RÉGIONAL **PROGRAMMES** Télémédecine (PRT) Gestion du Risque Accès à la Prévention **SCHÉMAS** et aux Soins **PLAN** Accompagnement **STRATÉGIQUE** des Handicaps et de Prévention la Perte d'Autonomie Organisation des soins Médico-social prs.sante-iledefrance.fr

Le Projet Régional de Santé est composé :

- Du plan stratégique régional de santé qui définit les objectifs et priorités de santé en Île-de-France.
- De trois schémas qui décriventl'organisation des services, actions, autorisations et coopérations à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.
- De quatre programmes.

L'organisation de l'Agence

L'ARS Île-de-France est dirigée par **Christophe Devys**, Directeur général.

Pourl'exercice de ses missions, le Directeur général s'appuie sur deux instances garantes de la cohérence stratégique de la politique régionale de santé:

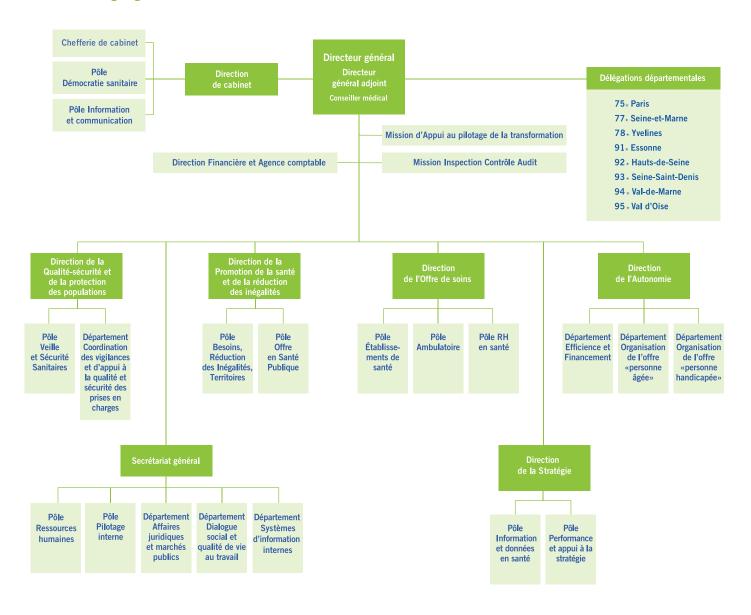
- Le comité exécutif arrête les orientations stratégiques et les conditions de leur mise en œuvre. Il définit les priorités d'action, organise l'évaluation des politiques de l'Agence, définit ses principes de management et garantit un pilotage interne global, cohérent et transparent.
- Le comité de direction inclut le comité exécutif, les délégués départementaux et les responsables du siège. Il partage le discours politique de l'Agence et définit les priorités de travail. Il contribue à la

préparation des réflexions stratégiques du comité exécutif et permet le reporting et l'analyse de l'action de l'Agence.

Les délégations départementales, un réseau de proximité

L'Agence est représentée dans chaque département par une délégation départementale, qui décline la stratégie de la politique de santé régionale. Les délégations remplissent une mission de proximité : elles représentent le Directeur général localement et sont l'interlocuteur privilégié des élus, du Préfet et des services de l'État, et des professionnels de santé dans leur territoire.

Organigramme novembre 2016



La santé en Île-de-France, une situation contrastée

Région riche, dynamique et jeune, l'Île-de-France est la région française la plus favorisée mais aussi la plus inégalitaire en matière de santé. Les populations les plus défavorisées au plan socio-économique y sont aussi les plus fragiles du point de vue de la santé.

12 014 814
habitants au 1er janvier 2014,
soit 18,2 % de la population
française

26 % de la population a moins de 20 ans

12 011 km²

182 718

30,4% du PIB métropolitain en 2014



Les points clés de la santé en Île-de-France

- Des indicateurs sanitaires globalement favorables en termes d'espérance de vie, de morbidité, de mortalité ou mortalité prématurée.
 - L'espérance de vie la plus élevée de France :
 80,8 ans chez les hommes
 et 85,9 ans chez les femmes.
- Des difficultés spécifiques avec une surmortalité des femmes par cancer, une prévalence plus importante des pathologies infectieuses, et des risques liés à la précarité et à l'environnement.
 - 44 % des séropositivités découvertes en Île-de-France.
 - 1/3 des enfants dépistés pour le saturnisme habite en Île-de-France.
 - 36 % des cas de tuberculose déclarés en

Des inégalités marquées entre territoires.

Un écart d'espérance de vie de **2** ans entre les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis.

Un taux de mortalité infantile en Seine-Saint-Denis de 4,8 % contre 3,8 au niveau régional.

- Une offre de santé riche mais contrastée.
 - 2^e rang des régions ayant la plus forte densité médicale.
 - 47 713 médecins avec une proportion importante de spécialistes mais une offre de médecine générale fragile.
 - **815** médecins pour 100 000 habitants à Paris, **222** en Seine-et-Marne.
 - 501 établissements de soins (secteur public et secteur privé) avec une concentration hospitalière au centre de la région.
 - 898 établissements et services pour personnes âgées, 1 064 pour personnes handicapées.

Sources : INSEE 2014, Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida 2014, INVS, DREES 2014, STATISS (STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social) 2015

Faire vivre la démocratie en santé, une condition de réussite des politiques publiques de santé

La démocratie en santé

La démocratie en santé est une démarche qui vise à associer, dans un esprit de dialogue, de concertation et de réflexion partagée, l'ensemble des acteurs et usagers du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de santé.

Ses principes constitutifs sont inscrits dans la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, qui précise les droits des usagers et définit les bases de l'exercice de la représentation des usagers dans le système de santé.

Un schéma de promotion de la démocratie en santé pour guider l'action de l'ARS

L'ARS a élaboré, en concertation avec tous ses partenaires, un schéma de promotion de la démocratie en santé. Cette feuille de route fixe les grandes orientations de la politique de l'Agence en matière de démocratie en santé. Elle a pour vocation de guider son action pendant toute la durée du Projet Régional de Santé, et d'installer la démocratie en santé dans la dynamique métier de l'Agence.

Ce schéma s'articule autour de 2 axes stratégiques, piliers de la démocratie en santé :

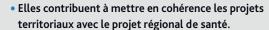
- promouvoir les droits des usagers et l'information des Franciliens;
- développer la participation des acteurs du système de santé régional au plus près des territoires.

Les instances de la démocratie en santé

 La conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)



- Elle participe par ses avis à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé en région.
- Elle organise en son sein l'expression des représentants des usagers.
- Elle organise le débat public en santé.
- Les 8 conférences de territoire
 - Installées dans chacun des 8 départements d'Île-de-France, elles agissent au plus près des besoins de santé de la population et des professionnels de santé.



 Elles formulent des avis sur les contrats locaux de santé et les programmes territoriaux de santé.

ct.sante-iledefrance.fr





ars.iledefrance.sante.fr



@ars idf



arsiledefrance